

MCECP

Objectifs de la formation :

Assumer ou **aider**
aux tâches
de **préservation**
des **collections**
patrimoniales (musées,
archives, bibliothèques,
institutions privées ...)

» EN CHIFFRES



15 élèves par classe

Formation
professionnelle



12 semaines
de stage en entreprise

ADMISSION

- Être titulaire d'un CAP, BMA, BAC PRO du même secteur professionnel (Métiers d'art)
- Commission d'étude des dossiers scolaires

APTITUDES

- Capacité à travailler en équipe
- Capacité aux gestes précis
- Capacité à respecter les consignes
- Sens de l'observation
- Goût pour le patrimoine culturel
- sociable, rigoureux, patient
- autonome, assidu, persévérant
- minutieux, organisé, attentif

PARCOURS

AVANT

BAC
BMA
CAP

PENDANT

MCECP

Cours théoriques sur les matériaux, les facteurs d'altération et les techniques de préservation des objets patrimoniaux
Travaux pratiques de dépoussiérage, marquage et conditionnement d'objets et documents (au lycée et dans des institutions muséales)
Travaux dirigés en relation avec les travaux pratiques (comptes rendus suite aux TP, commandes de matériel...)

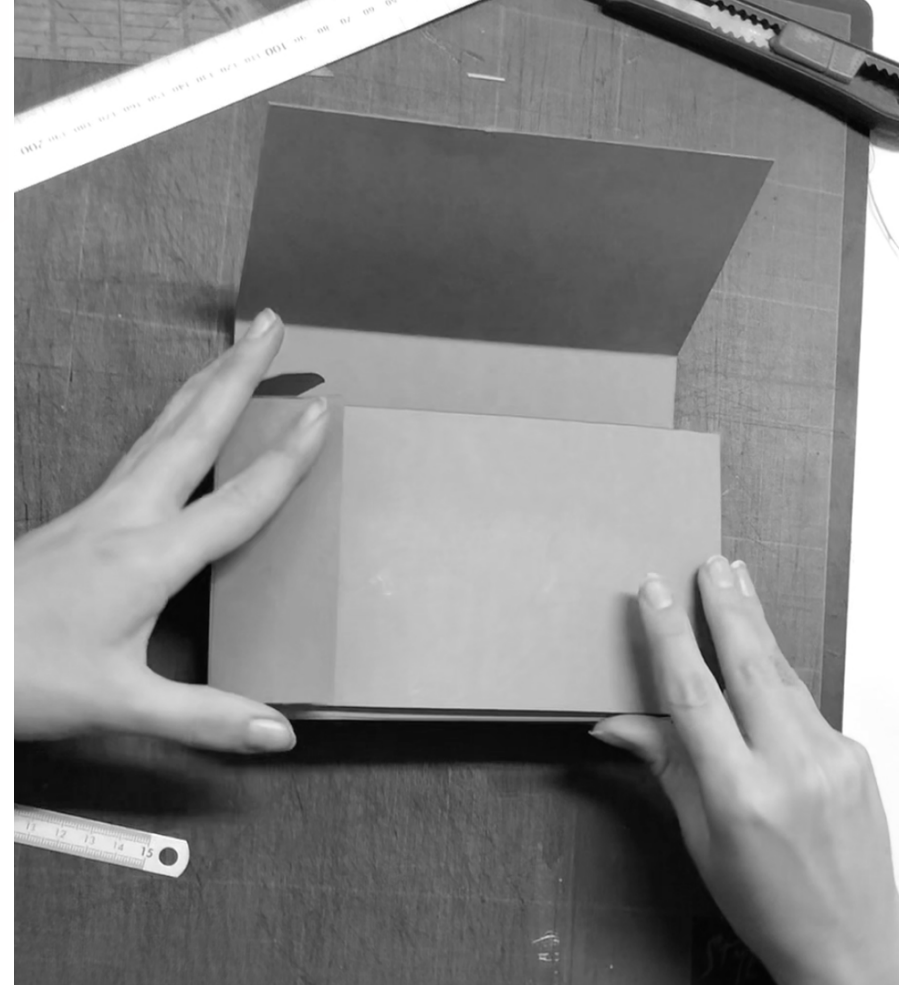
APRÈS

POURSUITE D'ÉTUDES

Licence et **Master** histoire de l'art et archéologie
Master 2 régie des oeuvres
Master de conservation-restauration des biens culturels/diplôme de l'INP en restauration d'oeuvres d'art

INSERTION PROFESSIONNELLE

Technicien de préservation (musées, archives, bibliothèques, maisons de haute couture, etc.)
Magasinier (archives, bibliothèques, ...)



ENTRETIEN
DES COLLECTIONS
DU PATRIMOINE

La mention
complémentaire
entretien des collections
du patrimoine (MCECP)
est un diplôme national
qui vise à donner
à son titulaire une
qualification spécialisée.